



Notre référence : P1650-7

Le 26 octobre 2005

Destinataires : **Chefs de la direction et agents principaux au Canada**
Sociétés canadiennes d'assurance-vie fédérales et succursales de sociétés
d'assurance-vie étrangères

Expéditeur : **Jeff Bee**
Directeur, Division de l'information réglementaire

Objet : **Recueil des formulaires et des instructions – 2005**

État annuel - 2005

Il y a un an, nous vous avons rappelé que nous apportions d'importantes modifications à l'État annuel que vous deviez déposer à la fin de votre exercice 2005. Ces modifications étaient le fruit des efforts déployés par un groupe de travail mis sur pied à l'automne 2002 et composé de représentants du BSIF, de l'Autorité des marchés financiers, auparavant l'IGIF (au Québec), de la SIAP et de la firme PriceWaterhouseCoopers (au sujet des progiciels), y compris de vastes consultations menées auprès du personnel de l'ACCAP et des représentants de l'industrie.

Voici les principaux objectifs de ce groupe de travail :

- a) mettre à jour les exigences afin de témoigner d'une vision contemporaine des risques d'une société d'assurance-vie tout en tenant compte de la nécessité de chercher à obtenir seulement l'information (nouvelle) qui est déjà probablement produite dans une société bien gérée;
- b) alléger, dans la mesure où cela est conforme aux responsabilités qui incombent aux organismes de réglementation, le fardeau du dépôt de documents imposé aux sociétés, y compris l'harmonisation entre les organismes de réglementation de l'assurance au Canada.

Selon nous, avec les états annuels révisés, renommés «VIE-1 » (pour les sociétés canadiennes) et « VIE-2 » (pour les sociétés étrangères), le groupe de travail a atteint ses objectifs. Même si certaines nouvelles données ont été ajoutées pour satisfaire aux exigences des organismes de réglementation, beaucoup de données ont été supprimées des formulaires BSIF-54 / 55 et BSIF-85, et les fonds distincts sont maintenant intégrés à VIE-1 / VIE-2. Grâce à la généreuse contribution et à la coopération du Québec, ainsi qu'à la participation du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, l'état VIE-1 est maintenant un relevé harmonisé qui sera utilisé par toutes les provinces et tous les territoires.

.../2



BSIF
OSFI

255, rue Albert
Ottawa, Canada
K1A 0H2

www.osfi-bsif.gc.ca

Canada

L'ébauche finale des états annuels VIE-1 et VIE-2, qui a été affichée sur notre site Web en décembre 2004, a été mise à jour en version finale en juillet 2005 et est maintenant disponible sur notre site Web, à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca, à la rubrique *Sociétés d'assurance-vie et de secours mutuels / Instructions relatives à la production, déclarations et pénalités / Relevés financiers et Instructions*. Nous avons aussi annexé une table des matières « spéciale » pour vous aider à comparer, en termes généraux, les pages des états VIE-1 / VIE-2 et celles des formulaires BSIF-54 / 55 et BSIF-85, y compris pour préciser les nouvelles pages et les pages qui ont été supprimées.

La firme PricewaterhouseCoopers nous a fait savoir que son logiciel pour l'état VIE-1 serait disponible vers la fin d'octobre 2005 et que celui de VIE-2 serait prêt vers la fin novembre.

Instructions

Les Instructions pour l'état VIE-1 sont prêtes et sont affichées à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca, sous la rubrique *Sociétés d'assurance-vie et de secours mutuels / Instructions relatives à la production, déclarations et pénalités / Relevés financiers et Instructions*. Les Instructions pour l'état VIE-2 seront affichées sur notre site Web à la mi-novembre. Nous avons prévu diffuser ces instructions plus tôt, mais des retards indépendants de notre volonté nous en ont empêché. Nous tenons à nous en excuser.

Manuels – Relieur à feuilles mobiles

Nous vous ferons parvenir un nouveau jeu de pages couverture et d'onglets pour votre relieur à feuilles mobiles. Si vous avez besoin de plus d'un jeu, veuillez appeler la Division de l'information réglementaire au (613) 990-1889.

MMPRCE / TDAMR - Formulaires BSIF-87 et BSIF-86 – changements en 2005

Les formulaires pour 2005 ont été révisés et seront affichés sur notre site Web vers la fin d'octobre, à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca, à la rubrique *Sociétés d'assurance-vie et de secours mutuels / Instructions relatives à la production, déclarations et pénalités / Relevés financiers et Instructions*.

États trimestriels – VIE-1 et VIE-2

Les états trimestriels de 2006 adopteront la présentation modifiée de VIE-1 / VIE-2; nous prévoyons les afficher sur notre site Web vers la fin de novembre 2005.

Questions / Renseignements supplémentaires

Si vous avez besoin d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire du BSIF chargé des relations avec votre société. Par ailleurs, si vous avez des questions au sujet de la façon de produire les relevés de 2005, veuillez communiquer avec la Division de l'information réglementaire, au (613) 990-1889.



Copie à : - Surintendants provinciaux et territoriaux des assurances
- Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.
- Vérificateurs des sociétés canadiennes et étrangères d'assurance-vie fédérales